

Le traitement des archives des centres d'artistes autogérés : défis et enseignements

Denis Lessard, consultant indépendant (Montréal, Canada)
dlessard@videotron.ca

Je commencerai ma communication par quelques éléments de définition, afin de bien mettre en place le contexte des interventions dont je traiterai aujourd'hui.

Présentation des centres d'artistes autogérés

J'aimerais d'abord vous lire des extraits de la définition des centres d'artistes autogérés, Cette définition est tirée du *Guide de déontologie* publié en 2008 par le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec :

« 1.1 Les centres d'artistes sont des organismes¹ à but non lucratif qui regroupent des artistes professionnels en nombre majoritaire et dont le mode de fonctionnement repose sur l'autogestion². Les artistes membres des centres d'artistes sont à la fois des créateurs et des gestionnaires de services de production ou de diffusion qu'ils ont d'abord créés pour eux-mêmes, ensuite pour l'ensemble des artistes de leur communauté et enfin, pour le public.

1.2 La fonction prioritaire des centres d'artistes est de favoriser la recherche, l'expérimentation et le développement des pratiques artistiques actuelles; la valeur commerciale de la production d'un artiste ne doit pas être prise en considération. Les centres d'artistes jouent un rôle d'intégration au système de l'art actuel pour les artistes en début de carrière. Ils assurent un rôle de reconnaissance à l'égard du renouvellement de la création tout au cours de la carrière des artistes. Le développement des centres d'artistes est étroitement lié au développement de la carrière des artistes qui les composent et des artistes de la communauté qu'ils desservent.

(...)

1.6 Les centres d'artistes, en offrant des activités de commissariat d'expositions et d'événements, maintiennent un champ de pratique pour les professionnels, historiens de l'art et critiques. Ils publient des ouvrages, catalogues, monographies et essais critiques, afin de mettre en perspective le travail des artistes et de le diffuser dans de plus larges horizons. Ils **documentent et archivent**³ les réalisations passées, dont la connaissance est essentielle au renouvellement des pratiques.

¹ Des « associations », dans le contexte de la France. Source : *Le guide de déontologie des centres d'artistes autogérés du Québec*. http://www.rcaa.org/html/fr/membres/devenir_membre.php (consultée le 21 avril 2013).

² Au Québec et au Canada, l'autogestion signifie ici le contrôle du conseil d'administration par une majorité d'artistes.

³ C'est moi qui souligne.

1.7 Les centres d'artistes participent à la création d'un réseau qui facilite la circulation des artistes et l'échange de savoirs, tant au niveau local que national ou international.

(...)

1.10 En diffusant la création issue des pratiques actuelles en arts visuels, les centres d'artistes jouent un rôle essentiel complémentaire à l'action des centres d'exposition, des musées d'art et des galeries privées⁴. »

Bref historique des centres d'artistes autogérés

Pour dresser un très bref historique des centres d'artistes autogérés au Québec et au Canada, je citerai l'introduction du texte de Vincent Bonin dans l'ouvrage *Protocoles documentaires*, paru en 2010 :

« Au milieu des années 1960, les artistes canadiens souffrent d'un isolement culturel causé par l'indifférence des musées à leur égard et l'inaccessibilité du marché de l'art international. Ils pallient cette exclusion en créant des espaces alternatifs où ils peuvent présenter un travail de nature expérimentale et offrir des services aux membres de leurs communautés. Parallèlement à l'accomplissement des tâches qu'exige la consolidation d'une existence institutionnelle, ces groupes façonnent un réseau de communication postale avec leurs pairs et utilisent la vidéo portative en vue de contourner les monopoles de l'audiovisuel. Le Conseil des Arts du Canada⁵ s'adapte exceptionnellement au décloisonnement de ces pratiques par la mise en place de programmes *ad hoc*⁶. »

Le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

Je vous parlerai aussi, en quelques mots, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ), tel que décrit sur son site Internet :

« Le RCAAQ, fondé en 1986, possède une notoriété fondée sur une expertise de plus de 20 ans en art actuel et contemporain. Il est devenu, au cours des années, le point de rencontre d'un réseau de soixante centres d'artistes et d'organismes culturels répartis sur l'ensemble du territoire québécois, représentant une communauté d'intérêt de plus de 2 250 artistes professionnels et travailleurs culturels. Ce réseau produit chaque année plus de 800 activités : expositions, performances, publications, colloques et dispose d'un programme de formation continue destiné à la fois aux travailleurs culturels et

⁴ Source : *Le guide de déontologie des centres d'artistes autogérés du Québec*.
http://www.rcaaq.org/html/fr/membres/devenir_membre.php (consultée le 21 avril 2013).

⁵ Le principal organisme gouvernemental qui accorde des subventions dans le domaine culturel au Canada.

⁶ Vincent Bonin, « Protocoles documentaires (1967-1975) », in *Documentary Protocols. Protocoles documentaires (1967-1975)*. Montréal, Galerie Leonard & Bina Allen, Université Concordia, 2010, p. 330.

aux artistes professionnels. Cette importante programmation génère annuellement un achalandage de plus de 350 000 visiteurs et participants⁷. »

Défis

Les principaux défis posés par les centres d'artistes autogérés sont leurs ressources humaines et financières limitées. Les centres d'artistes comptent en moyenne deux à quatre employé.e.s : il est donc difficile – voire même impossible – d'affecter une de ces personnes à la gestion des documents et des archives. Par contre, le petit nombre d'employé.e.s limite la quantité de documents produits, et en facilite l'inventaire et la gestion. Il n'est pas nécessaire, ni même souhaitable, d'avoir recours à des logiciels de gestion documentaire, par surcroît fort coûteux pour des entreprises de petite taille. La situation nous commande de faire preuve de créativité, en concevant des outils de gestion très simples et facilement utilisables, comme le plan de classement des documents numériques de Skol, qui prend la forme d'un répertoire affiché sur les postes de travail des employées du centre.

Ce répertoire permet l'arrimage des dossiers papier et numériques selon un seul et même plan de classement⁸; la cotation en chiffres conserve les rubriques dans un même ordre, facilitant ainsi le repérage et le classement. Un tableau de gestion⁹ viendra éventuellement se greffer à cette structure.

En raison de leur vocation expérimentale et non commerciale, les centres d'artistes sont largement subventionnés à plusieurs niveaux : fédéral, provincial, régional et municipal. Toutefois, depuis quelques années, les organismes qui donnent des subventions incitent fortement les centres d'artistes à générer une part de revenus autonomes.

La plus grande partie de ces modestes ressources est consacrée au fonctionnement des centres et à la rémunération des artistes exposants, puisque ceux-ci reçoivent des droits d'exposition, en reconnaissance de leur statut professionnel. C'est donc dire que la gestion des documents et des archives a rarement été prise en compte dans les centres d'artistes jusqu'à tout récemment, et qu'elle ne figure pas encore dans les postes budgétaires des associations.

Les petits organismes culturels comme les centres d'artistes autogérés, ou les troupes de danse et les compagnies de théâtre expérimental, débutent souvent comme des aventures spontanées, qui rassemblent un petit noyau dynamique de créateurs. Leurs fondateurs ne pensent pas forcément en termes de longue durée, car il est difficile de

⁷ Source : <http://www.rcaaq.org/html/fr/organisation.php> (consultée le 21 avril 2013).

⁸ Au Québec, on parle plutôt de plan de classification.

⁹ Au Québec, on parle plutôt de calendrier de conservation.

prévoir si leurs associations vont persister. Le *records management*¹⁰ et la gestion des archives ne font généralement pas partie de leur culture organisationnelle, si bien qu'il n'existe pas chez eux de tradition en gestion des documents et des archives. Peu ou pas de mesures de traitement documentaire ont été implantées à la création même des documents.

L'approche québécoise en archivistique

À ce stade de ma communication, il me faut vous entretenir brièvement de l'approche québécoise en archivistique. Certains d'entre vous sont probablement familiers avec cette approche, qui conçoit la vie des documents comme un seul et même cycle, depuis leur naissance, c'est-à-dire leur création, jusqu'à leur fin dernière, c'est-à-dire la conservation dans les archives définitives ou la destruction. L'approche québécoise de l'archivistique se trouve donc à intégrer le « records management » – ce que nous appelons la gestion de documents – et les archives proprement dites. D'ailleurs, les restrictions budgétaires qui affectent bon nombre d'organisations au Québec, notamment dans le secteur public, feront en sorte que l'archiviste doit gérer à la fois les documents actifs et les archives historiques¹¹. C'est donc cette approche que nous nous sommes efforcés d'appliquer aux archives des centres d'artistes autogérés.

Particularités des centres d'artistes

J'aimerais maintenant vous parler des particularités des quatre centres d'artistes où j'ai fait des interventions de nature archivistique.

Le **Centre des arts actuels Skol**¹², fondé à Montréal en 1986, attire actuellement un membrariat et un public multiculturel provenant pour une large part des cohortes étudiantes de l'Université Concordia, où les cours sont dispensés en anglais. Jusqu'à tout récemment, une éducatrice artistique à temps partiel était chargée des divers aspects de la médiation culturelle des activités de la galerie. Skol offre également un programme d'été, dans le cadre duquel un groupe de jeunes artistes investit les espaces de la galerie sur une base flexible, en vue d'un projet de production ou de réflexion.

La galerie **article**¹³, fondée à Montréal en 1979, offre également un visage multiculturel et privilégie l'art engagé sur le plan social et politique. article comporte en outre un programme de projets spéciaux doté d'une grande flexibilité, pour proposer des activités à court terme, souvent présentées hors les murs, parallèlement à

¹⁰ Au Québec, on parle plutôt de gestion de documents.

¹¹ C'est notamment la situation d'une institution comme le Musée national des beaux-arts du Québec.

¹² <http://skol.ca/fr/> (consultée le 21 avril 2013).

¹³ <http://www.articule.org> (consultée le 21 avril 2013).

la programmation en galerie. Le membrariat d'article est très actif et dynamique, puisque le centre exige de ses membres qu'ils fassent partie d'au moins un comité de gestion, et qu'ils remplissent un certain nombre d'heures de bénévolat consacrées au gardiennage de la galerie et à l'accueil lors de vernissages et d'événements.

Le **Centre d'essai en art actuel 3e impérial**¹⁴ a été fondé en 1984. Il est situé dans la petite ville de Granby, à une heure au sud de Montréal. Issu d'un regroupement d'artistes et d'artisans, il se consacre exclusivement, dès 1989, aux résidences d'artistes en art public, c'est-à-dire des interventions dans la ville en complicité avec la communauté locale, interventions qualifiées d'« art infiltrant », une forme de pratique pour laquelle le centre est devenu une référence.

Fondée en 1983 à Jonquière, dans la région du Saguenay, la galerie **Séquence**¹⁵ s'est d'abord consacrée à la photographie, pour élargir ensuite son mandat à l'art de l'installation et aux arts médiatiques. Déménagée en 1989 dans la ville voisine de Chicoutimi, la galerie a fait en 1997 l'acquisition d'un immeuble qui comprend des espaces d'exposition, des bureaux administratifs et un étage pour l'accueil des artistes en résidence. Pour des raisons d'ordre économique et administratif, Séquence vient de s'intégrer à un autre centre d'artiste de Chicoutimi, **Espace virtuel**¹⁶. Cette démarche aura évidemment un impact sur la gestion des documents et des archives.

Réalisations

Depuis l'été 2010, j'ai procédé au diagnostic de la situation de gestion des documents et des archives pour Skol, article, Séquence et le 3e impérial. Lors de mon travail pour cette dernière galerie, j'ai bénéficié de la collaboration de l'archiviste Catherine Fournier.

Réalisé entre février et septembre 2011, le traitement des archives de Skol posait un défi en termes d'espace, vu l'exiguïté des bureaux déjà occupés à pleine capacité : la coordonnatrice Anne Bertrand nous a proposé, à moi et à mon assistante Aldís Snoradóttir, de travailler dans une des salles d'exposition de la galerie. D'emblée, nos interventions prenaient un caractère public et une dimension performative, au sens de l'art performance. Nous étions également en mesure de sensibiliser le public aux tâches de traitement archivistique et à l'importance de la préservation du patrimoine documentaire dans le secteur culturel.

L'exposition *Sortons les archives*, présentée à Skol en novembre-décembre 2011, est venue en quelque sorte couronner le processus de traitement des archives du centre.

¹⁴ <http://www.3e-imperial.org/> (consultée le 21 avril 2013).

¹⁵ <http://www.sequence.qc.ca/> (consultée le 21 avril 2013).

¹⁶ <http://www.espacevirtuel.ca/> (consultée le 21 avril 2013). La nouvelle entité se nomme le centre Bang.

À la suite d'un appel de dossiers, treize artistes et historiens d'art exposaient leurs propositions basées sur les documents historiques nouvellement traités, dans une vaste gamme de disciplines : vidéo, photographie, art audio, installation et performance.

Étapes de sensibilisation et de bilan

À l'issue de ma formation en archivistique, à l'automne 2010, j'ai présenté une conférence sur la destinée des archives des artistes et des associations en art contemporain, d'abord au Nova Scotia College of Art and Design à Halifax, puis pour le centre d'art autogéré Art Metropole à Toronto, et lors de l'assemblée générale du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec à Sherbrooke, en juin 2011. Cette conférence avait pour but de conscientiser les artistes et les associations au sujet des documents qu'ils et elles produisent, pour aborder ensuite la gestion et la conservation de ces documents, une responsabilité qui leur revient dans l'optique de la préservation et de la transmission de la mémoire des pratiques artistiques contemporaines.

Lors du symposium *Artist's Records in the Archives*¹⁷, qui s'est tenu à New York en octobre 2011, je parlais pour la première fois de mon expérience de traitement des archives de la galerie Skol. J'avais intitulé ma communication « L'art du possible », puisque nous avons tout de même réussi à traiter un fonds d'archives avec des ressources limitées et des conditions de travail de base.

En novembre 2012 et février 2013, l'esprit d'ouverture du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec a permis, dans le cadre de son programme de formation continue, la tenue d'un atelier d'introduction à la gestion des documents et des archives, que j'ai donné à vingt participants au total. Cette formation a permis à plusieurs intervenants du milieu des centres d'artistes de se familiariser avec les notions et les outils de base en archivistique. Un cahier didactique d'une vingtaine de pages a été produit pour l'occasion. Les idées suivent leur chemin...

Enseignements

Les archives de certains centres d'artistes sont désormais conservées dans des musées et des universités, comme c'est le cas de l'Université Concordia à Montréal, qui a accueilli les fonds de Véhicule Art, Optica et La Centrale, une galerie consacrée à l'art des femmes et d'abord connue sous le nom de Powerhouse. Ces deux derniers centres sont toujours actifs, tandis que Véhicule Art a fermé ses portes en 1983. En raison de limitations d'espace et de ressources, l'Université Concordia se concentrera désormais sur

¹⁷ Les actes du symposium se retrouvent à l'adresse suivante : <http://www.nycarchivists.org/proceedings> (consultée le 21 avril 2013).

ses propres fonds d'archives institutionnelles. Qui plus est, Optica et La Centrale doivent procéder comme tout autre chercheur afin de consulter leurs propres archives.

À la lumière de cette situation, il m'apparaît préférable que les centres qui sont encore en opération conservent les archives sur place ou à proximité, afin de pouvoir y référer plus facilement.

L'évaluation et le traitement des archives des centres d'artistes autogérés démontre qu'il est possible d'accomplir des choses, même avec des ressources limitées. L'exercice se fait par petites étapes, pour ne pas décourager le personnel, et dans la longue durée, en concertation totale avec les employé.e.s.

Les mots d'ordre sont : patience et confiance.

Merci beaucoup.